

# Territoires, Villes, Environnement et Société

## Sciences Humaines et humanités Géographie (23<sup>ème</sup> section) & Aménagement-Urbanisme (24<sup>ème</sup> section)

Directeur : Didier Paris, Professeur.

Depuis janvier 2005, le laboratoire *Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES)* rassemble les géographes et aménageurs lillois qui travaillent sur les dynamiques économiques et sociales des territoires, la ville et les politiques d'aménagement, les risques (naturels et industriels) et la gestion de l'environnement.

La création de ce laboratoire rend compte d'un intérêt commun des chercheurs impliqués pour les problématiques liées à la dynamique des systèmes et à leur mobilité (structurelle et spatiale) et aux discontinuités générées par les mutations de ces systèmes. Cette création engage une synergie nouvelle dans l'exploration de concepts utilisés par les spécialistes du développement des territoires, ceux de l'analyse des mutations urbaines et des outils et des politiques d'aménagement, ceux de l'articulation transport-aménagement et ceux des spécialistes de la gestion de l'environnement. Le laboratoire *TVES*, reconstruit autour de l'ancien laboratoire *Hommes-Villes-Territoires*, assume ainsi la continuité de la réflexion sur la relation entre environnement et société menée jusqu'en 2005 par les laboratoires *Géographie des Milieux Anthropisés* et *Géomorphologie et Gestion des Milieux naturels*.

Rattaché, à [l'école doctorale n°73 Sciences économiques et sociales](#), le laboratoire s'articule au nouveau [master de Sciences et Technologies](#) de l'Université de Lille 1, créé à la rentrée 2004 à l'occasion de la mise en place du LMD. Il s'appuie également sur les deux revues scientifiques à comité de lecture éditées à Lille : [Espace, Populations, Sociétés](#) sur les questions de géographie sociale et de démogéographie et [Territoires en Mouvement](#), (anciennement *Hommes et Terres du Nord*) la revue de Géographie et Aménagement.

### L'objet scientifique.

L'appellation retenue pour ce nouveau laboratoire rend compte de son objet scientifique.

La **notion de territoire** se situe au cœur de la problématique de recherche en Géographie et en Aménagement et Urbanisme. Cette notion renvoie à la relation que les hommes, par l'intermédiaire des groupes sociaux qu'ils peuvent former (sociétés complexes), entretiennent avec un espace donné, celui dans lequel ils vivent et se déplacent, et qui forme leur cadre de vie. Ces relations correspondent à la fois à des rapports de production –les activités des hommes- et aux rapports sociaux qui s'inscrivent plus particulièrement dans cet espace. Inscrit dans la durée, ce processus de territorialisation apparaît également comme un construit historique, qui le cas échéant permet au groupe social de revendiquer une identité. Ainsi le territoire possède-t-il à la fois une épaisseur sociale et une épaisseur historique. La notion de territoire renvoie également à une dimension politique via l'expression du pouvoir sur un fragment d'espace gouverné et administré. Logique politique et logique sociale des territoires se rencontrent inévitablement, certes, pas forcément toujours en terme de cohérence entre découpage politico-administratif et réalité culturelle des territoires, mais obligatoirement en terme de jeu d'acteurs :

cadre géographique dans lequel s'inscrit l'activité et le vivre ensemble des individus en société, le territoire est aussi le cadre de l'action politique qui vise à sa transformation et accompagne sa mutation.

En tant qu'objet géographique, **la ville** peut être définie comme un système territorial. Objet géographique, la ville-territoire est donc aussi, par l'accumulation des traces du passé, un construit historique et un construit social. Ceci peut se décliner de diverses manières, notamment en tant qu'objet politique, ce qui traduit le fait que l'homme est tour à tour habitant et citoyen, mais aussi usager, et bien entendu consommateur et (f)acteur de la production. Si l'extension de la ville s'inscrit dans un espace à deux dimensions, ce que représente la carte, c'est bien dans un espace à trois dimensions que s'inscrit le cadre de vie de l'habitant. Ce cadre forme paysage dès lors qu'au-delà de la relation au monde sensible, il y a interprétation et/ou représentation : le paysage de la ville forme en effet un ensemble de signes que l'habitant dans son vécu, le citoyen dans son expression politique, le visiteur dans sa quête de sens, peuvent décrypter s'il en possède les clefs. Système territorial, la ville est aussi un système de signes qui associe des lieux, qui sont les points signifiants du territoire. Cette approche renvoie à la notion d'espace public. Pour les aménageurs et urbanistes, il s'agit de l'espace urbain aménagé afin de faciliter les échanges et de produire de la qualité urbaine. Les géographes ont une approche comparable, mais à travers la lecture des représentations et des perceptions et l'analyse des pratiques sociales (espace représenté, espace perçu). Les environnementalistes et géographes physiciens peuvent s'interroger par ailleurs sur la représentation et la gestion de la nature dans l'espace public. L'espace public renvoie également à l'idée de « lieux communs », c'est-à-dire de lieux partagés, qui, mis en réseau au sein du territoire, et particulièrement de la ville, structurent l'espace social. Enfin, L'espace public renvoie à un espace d'échange, espace de civilité et de négoce, voire de négociation. A ce titre, il apparaît comme élément essentiel au fonctionnement social. L'exclusion d'un côté, le retrait volontaire d l'autre (la gated community) bornent aux deux extrémités l'espace public comme espace social.

L'**environnement** peut être compris comme la dimension physique dans lequel s'inscrit le territoire. Lorsqu'elle renvoie à la nature, cette dimension ne peut être ignorée. Risque climatique, crues, érosion : le champ de contraintes qu'il exerce sur le développement du territoire introduit la notion de risque et de vulnérabilité. Ceci devrait conduire à inscrire les aménagements du milieu physique, nécessaires au développement du territoire, dans une logique de durabilité. ceci renvoie à la question politique. Mais l'environnement peut aussi être compris comme cadre construit et donc habité. C'est notamment par rapport à cette définition qu'il faut prendre en compte un autre type de risque, le risque industriel. Mais, c'est aussi la notion de cadre de vie qui peut alors être explorée, notamment à travers les politiques mises en œuvre en vue de son amélioration : c'est par exemple le cas à propos de la question de la place du mode de déplacements dominant qu'est l'automobile et de la « dépendance » associée. De même, la notion de cadre de vie touche directement les opérations de renouvellement urbain ou de mise en valeur de nouveaux espaces dits « naturels », espaces ouverts et récréatifs qui nécessitent une gestion environnementale ciblée. Ainsi, c'est plus particulièrement l'environnement dans son interrelation avec la société, notamment à travers les notions de risque et de cadre de vie, qui retient notre attention.

**Société**, le dernier terme du nom proposé dans l'intitulé du nouveau laboratoire, découle naturellement de tout ce qui a été écrit ci-dessus. La territorialité se définit avant tout par son contenu social et la ville, comme système territorial en est l'expression la plus aboutie. La question du développement du territoire s'inscrit dans une logique sociétale élargie, qu'il s'agisse de développement économique ou de développement « social », identifié comme tel dans certains quartiers de nos villes. Politiques urbaines et politiques d'aménagement sont aussi des leviers d'intervention pour, à travers l'action sur les territoires, transformer la société. Réciproquement, les grandes transformations sociales doivent être prise en compte dans l'élaboration des stratégies de développement urbain et territorial, à l'exemple aujourd'hui du vieillissement démographique qui représente un champ de contraintes nouveau. Cette question, avec d'autres, comme par exemple la question de la prise en compte des

personnes à mobilité réduite dans les aménagements urbains, conduit à la formalisation d'une demande sociale spécifique qui doit trouver sa traduction dans les politiques urbaines. L'accroissement de la mobilité et l'accélération des temps de la ville représentent de nouveaux enjeux sociaux majeurs qui s'inscrivent dans un cadre territorial dont la prise en compte est indispensable pour toute tentative de régulation. Globalement, c'est l'ensemble des politiques d'aménagement, de développement territorial et urbain et de protection et valorisation de l'environnement qui prend sens par rapport aux grandes transformations de la société et aux enjeux qui en découlent. Notamment l'étude des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, PDU, PLH...), celle des enjeux politiques liés à la structuration des territoires (intercommunalité, émergence de projets de territoires, de projets urbains), constituent des clefs pertinentes pour la compréhension des transformations de la société contemporaine.

Certes, sur toutes ces problématiques, Lille, le Nord-Pas-de-Calais et l'Europe du Nord-Ouest offrent un terrain d'étude pratique, particulièrement riche et souvent exemplaire\*. Mais ce terrain n'est pas exclusif. Des pays d'Europe hors de l'Europe du Nord-Ouest, l'Amérique du Nord, mais aussi d'autres ensembles géographiques offrent des territoires d'études déjà utilisés par un certain nombre de chercheurs. Les recherches développées ont bien entendu une portée générale et doivent permettre de contribuer à la compréhension des grands enjeux contemporains qui concernent les territoires, les villes et l'environnement.

*(\*le concept de renouvellement urbain est né à Lille ; la problématique de la mutation d'une région industrielle exacerbe, au sein des territoires, les tensions entre mutation et résilience ; la question environnementale s'impose avec force et le cadre sociale exerce une prégnance particulière sur les politiques territoriales et urbaines)*

### 3. Les axes de recherche :

Trois axes de recherche sont proposés autour de thématiques déjà abordées dans les équipes actuelles des laboratoires rattachés à l'UFR de Géographie et Aménagement et pour certaines, à l'INRETS, qui participent de la restructuration envisagée dans le cadre du laboratoire *Territoires, Villes, Environnement et Société*.

- Axe 1 Territoires, discontinuités, développement
- Axe 2 Mutations urbaines, mutations sociales, mobilités et politiques d'aménagement
- Axe 3 Environnement, risque : processus, gestion et aménagement

#### **Axe 1. TERRITOIRES, DISCONTINUITES, DEVELOPPEMENT.**

*(Les noms des chercheurs particulièrement concernés par une thématique sont indiqués entre parenthèse, mais ceci ne doit pas être interprété comme un système figé et cloisonné. La structure indiquée est appelée à évoluer en fonction de l'avancée des thématiques au cours de la période quadriennale).*

Plus qu'en terme d'**appropriation**, le **territoire** se singularise par les **implications** des individus au sein d'une collectivité. Chacun d'entre-eux y a son propre itinéraire et s'inscrit au sein de différents cercles de sociabilité. De cette organisation résolument systémique émane des initiatives diverses qui forgent progressivement un environnement au sens de cadre de vie. Le paysage en est la transcription spatiale dans ses dimensions actuelles et passées. Ainsi défini tout en ouvrant cette notion au débat, le territoire émerge d'un développement c'est-à-dire de l'épanouissement d'individus et de cercles de sociabilité à la fois dans des sphères privées mais aussi en se mettant au service du **bien public**. Fruit d'implications, d'actions voire de projet, le territoire se **construit**. Il n'est pas donné. Cette construction ou ce développement passe par la mise en valeur de **ressources** variées sur les plans économique, humain et social, culturel, patrimonial. Cette diversité est source de richesse et de différences. Les territoires diffèrent les uns des autres car chacun d'entre-eux a un propre système de valorisation des

ressources lié notamment à un système d'individus/acteurs et de sociabilité particulier. C'est donc en cherchant à comprendre ces organisations dans leurs dimensions actuelles et passée que le géographe et le spécialiste d'aménagement peut décrypter, en tant que chercheur, ces processus de valorisation des ressources et les environnements qui en résultent. Si le territoire est incontestablement au cœur de nos investigations sous les différentes dimensions qui viennent d'être esquissées, il l'est tout autant en raison de sa complexité que d'une réelle altérité. Il importe donc de les comprendre. Plusieurs pistes peuvent être avancées.

### **Territoires, filières, activités économiques** (Battiau, Delmer, Glon, Liefoghe)

La remise en cause du fordisme et les impacts locaux de la globalisation facilitent à la fois la **volatilité** de l'emploi et une tendance au **nomadisme** des établissements. Une des questions essentielles est de savoir si l'**ancrage** des activités est encore envisageable et dans quelles conditions il est réalisable. Plusieurs entrées sont possibles pour exploiter cette idée. Etudier les **systèmes territoriaux** comme par exemple les systèmes productifs locaux, permet de montrer que cet ancrage est possible et de mieux l'appréhender. Raisonner en terme de filières dans leur globalité depuis l'amont (recherche et formation, mobilisation du capital) vers l'aval (production, distribution...) permet de mettre en valeur les complémentarités entre les différentes activités. Ces liens ne facilitent-ils pas l'ancrage dans le territoire ? L'absence de relations ou l'existence de **filières** incomplètes n'est-elle pas au contraire préjudiciable au maintien d'un tissu économique ? Les incertitudes actuelles nous obligent à comprendre de façon plus générale **les facteurs de la mobilité des activités économiques**. Cette démarche vaut pour les secteurs agricole et agro-alimentaire, industriel mais aussi tertiaire, en particulier avec la montée en puissance du tertiaire manufacturier. Par ailleurs et au-delà de ce contexte englobant, les conditions mêmes d'une activité économique évoluent avec le temps. Comment un territoire pérennise-t-il alors un certain dynamisme en prenant en compte ces changements ? Alors que le modèle de développement appelé fordisme qui a triomphé dans l'après guerre semblait infaillible, les remises en cause obligent à repenser les manières d'impulser et d'ancrer une dynamique économique au sein d'un territoire. Ce passage d'une stabilité dans l'opulence à une instabilité en période de crise introduit des **discontinuités** et des **déséquilibres** au sein des territoires. Certaines activités disparaissent, d'autres sont présentes mais plus mobiles. L'émergence croissante de statuts précaires sur le marché du travail, la suppression parfois massive d'emplois génère d'importantes difficultés sociales. Le chômage et la marginalisation d'individus génèrent des espaces d'exclusion. Ils s'opposent à ceux qui sont plus inclus dans une dynamique économique. Les territoires sont donc fondamentalement pluriels. Ils forment une marqueterie de cas très différents en fonction des inégales réussites économiques, des inégales difficultés sociales qu'il rencontrent, quitte à ménager de véritables frontières socioéconomiques à différentes échelles : entre régions ou micro régions, entre communes ou villes, entre quartiers, voire à l'intérieur d'un même quartier.

### **Patrimoine, culture, tourisme, et micro-initiatives** (Damien, Glon, Grégoris, Liefoghe, Scol)

En dépit d'un contexte incertain et vecteur d'instabilités, les territoires connaissent une effervescence d'**initiatives**. Elles sont très variées. Elles passent par une valorisation du **patrimoine historique ou environnemental** voire d'autres potentialités qui débouchent souvent sur des initiatives et projets **culturels** ou **touristiques**. Ces derniers sont très fréquents au sein des territoires et correspondent à une tendance observée aux niveaux mondial et régional. Le **tourisme** est une activité économique clé qui fait vivre de nombreux territoires. La mobilisation autour d'événements ou de manifestations culturelles, de la culture d'un lieu ou d'un territoire est aussi de plus en plus perceptible du local au mondial. Les actions sont également nombreuses dans le domaine **social** pour lutter contre les exclusions. Ces démarches s'expriment dans le champ économique traditionnel et par la voie de l'entreprise, sans s'y cantonner exclusivement. Autrement dit, il y a une place de plus en plus

importante pour des **initiatives non immédiatement marchandes**. Elles prennent souvent l'aspect de **micro-initiatives de proximité**, Qu'elles débouchent ensuite sur une valorisation plus marchande importe moins que l'idée qu'elles émanent d'individus qui se sont appropriés ces actions. Ainsi conçues, elles tissent de la **sociabilité** et participent aussi au **construit du territoire**.

**Développement, durabilité, discontinuités, recompositions territoriales** (Glon, Hinnewinkel, Picouet)

Donner un tel sens au terme territoire revient à revisiter la notion de développement. En se cantonnant à une vision quantitativiste et productiviste, il s'est aussi avéré préjudiciable au territoire que ce soit dans le cadre du fordisme dans ses prémisses ou dans son expansion et dans la globalisation en cours. Au niveau local, les stigmates peuvent être à la fois sociaux mais affectent aussi le milieu « naturel », souvent largement pétri par les influences humaines. C'est donc l'environnement dans son ensemble qui est concerné. La **résilience** des tissus sociaux et des **écosystèmes** peut parfois être ébranlée au sein de territoires. Nos régions d'Europe, dont le Nord-Pas-de-Calais, fournissent de nombreux exemples de ces autres formes de **discontinuités**. Ces fractures ou déséquilibres sont actuellement suffisamment présents à l'échelle planétaire pour que l'idée de développement soit à nouveau débattue depuis la fin des années 1980 et fasse l'objet de nouvelles approches. C'est le cas avec **l'écodéveloppement ou encore le développement durable**. Ces débats révèlent le rôle d'acteurs comme les institutions internationales avec entre autres différentes commissions de l'ONU, ou encore les organisations non gouvernementales. Les réflexions, les projets, les initiatives mettent nettement en valeur un **développement qualitatif** capable de prendre en compte les aspects économiques, sociaux, culturels et écosystémiques. En percevant ces derniers dans leur globalité, il s'agit de redéfinir une relation à la nature ou à des milieux naturels domestiqués sans la focaliser sur les aspects industriels et productivistes. Une question est récurrente. Comment combiner ces différentes facettes pour parvenir à un équilibre et à une vision globale et intégrée des milieux ? Ces prises de conscience, ces débats et propositions qui ont lieu aux niveaux international, national, voire régional retiennent particulièrement notre attention. Ils sont au cœur relatives aux territoires, et précisent le sens que les individus donnent au concept de développement.

Aborder le développement au sein des territoires passe par une compréhension des fonctionnements de systèmes d'acteurs au niveau local. La mobilisation d'individus plus ou moins organisés dans des structures variées et leur maillage dans une relation de proximité contribuent dans de nombreux cas à des dynamiques voire à des **construits** au sein des territoires. Par ailleurs, la décentralisation impulsée en France depuis 1982 offre au local plus de compétences et plus de potentialités de partenariats. Rappelons que les pouvoirs publics évaluent de plus en plus le local selon la cohérence qui émerge d'un territoire. Elle est de plus en plus évaluée selon l'ampleur des projets, la capacité des politiques envisagées et des systèmes d'acteurs à créer une dynamique territoriale. Un des enjeux clés est désormais de coordonner les différentes échelles spatiales d'interventions et d'implications du local au global en passant par le national et le régional. Il s'agit ici de la place des **convergences** et des **continuités** à partir d'un contexte générateur de nombreuses discontinuités. Un territoire connaît aussi des inerties et des blocages. Ils paralysent le jeu des acteurs et l'empêchent de mobiliser au mieux les ressources présentes au sein du territoire. Déceler et mettre en évidence ces situations et leurs transcriptions spatiales permettent de mieux comprendre les fonctionnements des systèmes d'acteurs. Un territoire étant un construit résolument humain, il n'est pas à l'abri de conflits, de paralysies, de tensions, de remises en cause. C'est aussi dans la capacité à les surmonter et à les résoudre qu'un socio système parvient à un développement plus conséquent.

Notre travail de recherche intervient de deux manières complémentaires. Il y a d'abord incontestablement une réflexion sur les concepts. De manière générale, les **discontinuités** s'apparentent à des ruptures, des obstacles. Elles se manifestent dans les sociétés et ont des

transcriptions spatiales diverses pouvant évoluer dans le temps. En ce sens les discontinuités, et en particulier les **frontières**, peuvent être des coupures qui génèrent des déséquilibres ou des dissymétries dans les territoires. Sur ces **coupures** s'opèrent parfois des processus de **recompositions territoriales** associées à de nouvelles **dynamiques de développement**. En tant qu'observateurs attentifs des territoires, nous nourrissons notre travail des **expériences sur le terrain** grâce à des **enquêtes**. A la dimension théorique s'ajoute le côté pratique et opérationnel où l'**investigation** dans les territoires complète de manière incontournable toute approche bibliographique et statistique. Cette recherche allie trois volets ; le conceptuel, l'application et l'implication. C'est aussi de la place apportée au deux derniers investissements que dépend notre capacité à moduler et à enrichir la réflexion conceptuelle afin d'éviter de confiner l'analyse des territoires à des modèles abstraits. Sans doute est ce pour cela que nos différentes pratiques se nourrissent de l'**interdisciplinarité**, de la **collaboration** avec d'autres laboratoires et universités aussi bien au niveau national qu'international, de programmes de recherche au sein de l'IFRESI (Institut Fédératif de Recherche et d'Etudes sur les Sociétés Industrielles) de l'ouverture sur les milieux professionnels, les institutions, les acteurs et sociétés investis dans le développement des territoires. Nos espaces d'études et d'investigation sont le Nord-Pas-de-Calais, l'Europe, l'Amérique du Nord

## **Axe 2. MUTATIONS URBAINES, MUTATIONS SOCIALES, MOBILITES ET POLITIQUES D'AMENAGEMENT**

*(Les noms des chercheurs particulièrement concernés par une thématique sont indiqués entre parenthèse, mais ceci ne doit pas être interprété comme un système figé et cloisonné. La structure indiquée est appelée à évoluer en fonction de l'avancée des thématiques au cours de la période quadriennale). En italique, les chercheurs d'autres laboratoires, associés aux travaux de notre équipe (non comptabilisés dans les effectifs du projet de laboratoire, puisque rattaché à une autre équipe), mais participant à l'activité scientifique du projet.*

Dans le prolongement de travaux antérieurs, plusieurs thématiques retiennent particulièrement l'attention des chercheurs impliqués dans cet axe de 2006 à 2010.

### **Renouvellement urbain : enjeu de la ville post-moderne (Allain, Ginet, Paris, Stevens)**

L'usage récent de cette formule correspond à une actualité nouvelle de la problématique de la régénération urbaine en France et en Europe. C'est à l'occasion de la révision du schéma directeur de la métropole lilloise, durant la décennie 1990, qu'apparaît pour la première fois le concept de ville renouvelée. A partir de là, l'usage de cette expression se diffuse en même temps que la problématique de la ville renouvelée se précise. Aujourd'hui la loi "*Solidarité et Renouvellement urbains*" la reprend à son compte. Dans un contexte de croissance démographique en décélération, les promoteurs du concept de ville renouvelée proposent de réorienter les priorités vers le cœur des parties du tissu urbain les plus affectées par les conséquences sociales et spatiales de la mutation de l'économie post-fordiste : les territoires urbains marqués dans leur organisation spatiale ou sociale par l'héritage du développement industriel sont concernés, qu'ils aient été produits par l'industrialisation du XIXème siècle ou au moment de la formation des quartiers de banlieue de la seconde moitié du XXème siècle. Sur le plan spatial, l'enjeu est la requalification d'un tissu urbain inadapté au nouveau contexte du développement. L'enjeu social n'est pas moins important dans des territoires devenus souvent, au fil du temps, symboles d'exclusion à la suite de la déstructuration sociale provoquée par la mutation économique contemporaine.

Si renouvellement urbain et régénération urbaine constituent des enjeux importants de la ville post-moderne, celle-ci n'en est pas moins confrontée à des tendances spontanées qui peuvent apparaître antinomiques avec ces enjeux, ce qui suppose donc à un moment des arbitrages politiques. Ainsi, depuis les années 1960, le mouvement de périurbanisation s'est-il développé dans notre pays, ainsi qu'ailleurs en Europe, quelques pays (Grande-Bretagne, Pays-Bas) se distinguant par des tentatives réglementaires de maîtrise. La question se pose aujourd'hui, alors que la croissance démographique est ralentie, de savoir si une politique de renouvellement urbain est compatible avec un développement périphérique non maîtrisé, ou s'il faut réorienter la croissance urbaine dans les périmètres à renouveler en limitant le développement périurbain et en créant une offre alternative de qualité en secteur de ville renouvelée. La question du renouvellement urbain tend aujourd'hui à se poser en termes politiques forts. Au-delà d'un a priori idéologique, c'est le constat de la difficile régulation par le marché qui est ainsi dressé, et donc de la nécessité de l'intervention publique. Pour ce faire, des outils spécifiques sont parfois nécessaires et des programmes ciblés mis en œuvre.

### **Stratégie urbaine et projet urbain (Allain, Ginet, Paris, Prévot, Stevens)**

Un élément important de la réflexion concerne la concomitance que l'on peut établir, au cours des années 1980 et du début des années 1990, entre l'actualité du renouvellement urbain et de la régénération urbaine d'une part, et le succès de la notion de projet urbain d'autre part. En effet, la notion de projet urbain s'est imposée avec force dans le discours des aménageurs et des politiques, et a même connu jusqu'à aujourd'hui des concrétisations multiples à travers l'Europe. La mise en parallèle n'est pas innocente, alors que dans les années 1960 et 1970, les grands programmes urbains concernaient des opérations menées ex-nihilo, grands ensembles ou villes nouvelles. L'évolution même dans le vocabulaire est évocateur : des programmes de grands ensembles (programme = référence normative à la dimension opérationnelle) aux projets urbains (dimensions stratégique et transversale du projet urbain, spécificité liée au territoire du projet). Si les villes nouvelles ont pu constituer aussi des projets urbains, les grands ensembles n'étaient que des programmes sans projet. Surtout, aujourd'hui, l'essentiel des grands projets urbains en France, mais sans doute aussi en Europe (Berlin, Villes britanniques, Ruhr Emscher Park, Gênes...) relève du champ de la régénération urbaine et du renouvellement urbain.

### **Métropolisation et développement métropolitain. (Ginet, Paris, Stevens)**

Le phénomène métropolitain aujourd'hui représente un élément essentiel dans la compréhension des dynamiques locales et régionales. La métropole apparaît à la fois comme le lieu d'articulation entre le niveau du "global" et le niveau du "local/régional", et comme le cadre territorial incontournable des formes contemporaines du développement ; le processus de métropolisation constitue le support conceptuel de ces dynamiques de développement.

La nature du phénomène métropolitain est complexe. La métropole correspond à un lieu de marquage géographique du pouvoir, un lieu communicant ou point nodal dans le réseau maillé de l'économie mondiale ; la métropolisation à un processus de concentration des ressources, mais aussi à un processus volontariste de mobilisation d'acteurs impliqués dans le développement du territoire métropolitain (notion, discutée, de gouvernance métropolitaine). Cette dernière approche tend à poser le processus de métropolisation comme un modèle de développement, "territorialisé". C'est ici la métropole-territoire qui est l'objet de la réflexion, avec ses structures sociales et économiques, ses acteurs, des stratégies qui y sont développées. La métropolisation peut également être présentée comme un processus de diffusion de la dynamique métropolitaine sur un territoire proche, l'aire de métropolisation ou aire métropolitaine, voire à une échelle régionale, région métropolitaine (ex :La Ruhr) ou à celle de "bassins métropolitains", ainsi pour Londres.

Mais le modèle génère des contradictions qui amènent à s'interroger aussi sur ses limites. Notamment parce qu'il aggrave les tendances ségrégatives et le risque de relégation pour les populations socialement les plus fragiles. Sur le plan géographique, le développement métropolitain fonctionne selon une logique de développement inégal. Le processus de concentration joue en faveur de la métropole, parfois au détriment des espaces périphériques. La question de la maîtrise du développement de la métropole est également posée. Cette question s'inscrit aujourd'hui dans la problématique du développement durable, intégrant non seulement les paramètres environnementaux mais aussi sociaux. La gestion des contradictions entre la nécessité sociale, l'obligation écologique et l'impératif économique représente un défi politique de taille dans les systèmes spatiaux complexes que sont les métropoles aujourd'hui.

Le processus de mutation urbaine par la métropolisation est, comme tout processus de développement, par nature déséquilibré. La ville devient bien acteur du renouvellement économique, point d'accessibilité et de communication, acteur de la mondialisation mais elle devient aussi, de fait, lieu des contradictions économiques et sociales entre une logique de compétitivité et les tensions qui en résultent entre groupes sociaux, entre territoires urbains ou territoires proches : certains se trouvent exclus de la dynamique. Des contradictions apparaissent entre les investissements de compétitivité et les coûts publics de la solidarité urbaine, du désenclavement et de l'aménagement du territoire.

Ces déséquilibres peuvent cependant être eux mêmes à l'origine de réactions dynamiques, de démarches de projets qui mobilisent ces territoires ou ces groupes sociaux. Projets de territoires et/ou projets culturels tendent à permettre des ré-appropriations des espaces publics d'expression des acteurs qui viennent renforcer les dynamiques globales de la ville comme lieu de rencontre des acteurs et des fonctions sur une stratégie.

**Mobilités et structuration des espaces métropolitains** (Bodin, Damien, Houillon, *Lanneaux* (cherch.ass.), *L'Hostis* (cherch.ass.), *Menerault* (cherch.ass.),

Sous l'angle des mobilités, certaines thématiques précédemment évoquées (renouvellement urbain, métropolisation) méritent d'être directement interrogées. Dans une société où les réseaux support de la mobilité constituent des principes d'organisation socio-spatiale, comment la conception et l'évolution des lieux singuliers qu'ils créent à travers leur accumulation, leur articulation, leur portée et les mutations de l'espace-temps qui les accompagnent, participent-elles à l'émergence de nouveaux territoires. Face à l'idée du renouvellement urbain, redonner de l'attractivité à des espaces en crise (dans d'anciens faubourgs industrialisés ou des banlieues densément peuplées) s'accompagne souvent d'un traitement des espaces du transport et de la logistique, ne serait-ce que parce qu'ils présentent généralement des réserves foncières mobilisables et un potentiel d'accessibilité important. Dans ce contexte, les pôles d'échanges qui se diversifient, tendent à être hiérarchisés et pensés en termes de réseau au sein d'un même système urbain, en constituent une illustration. Leur rôle au sein des stratégies urbaines actuelles, qui participe à l'affirmation d'une hétérogénéité de l'espace, mérite d'être précisé en regard de modèles d'aménagement du territoire qui se dessinent devant nous : la « ville durable » appuyée par un recours au couple transports collectifs/qualité des espaces publics et articulé à d'autres leviers d'interventions (sur les déplacements, sur le foncier, sur l'immobilier et sur l'action économique et culturelle) a-t-elle une place devant la prégnance d'une « ville émergente » où l'automobilité constitue la norme. Dans ce panorama, agir sur les vitesses (réduction pour la voiture, augmentation pour les transports publics) peut-il constituer un facteur de régulation de la forme urbaine comme le préconisent certaines analyses (M. Wiel) ?

Par ailleurs, la question de la métropolisation renvoie à celle de l'accessibilité de l'espace à différentes échelles, du local à l'international. La logique d'équipement qui prévaut jusque dans les analyses récentes met notamment en avant la présence d'un aéroport international comme élément-clé dans la dynamique métropolitaine. Cependant, les configurations spatiales et le développement du

réseau ferré à grande vitesse ne remettent-ils pas en cause, pour certaines agglomérations, ce dogme, au profit d'une organisation du transport valorisant les principes contenus dans les schémas de services : « mieux faire avec l'existant » et « favoriser l'intermodalité » ? Un travail d'analyse spatiale (modélisation, définition d'indicateurs) est dans ce cadre à mettre en relation avec les stratégies territoriales des collectivités.

La structuration des espaces métropolitains revêt également des dimensions politique et institutionnelle fortes pour lesquelles les transports sont convoqués : leur importance dans la thématique du développement durable, leur fonction symbolique (solidarités physiques entre espaces disjoints), mais aussi leur rôle historique dans l'émergence d'organisations intercommunales, conduisent à reprendre des interrogations sur les relations entre réseaux de transports publics et territoires, à la lueur des transformations du système institutionnel, en termes de procédures (renouveau des PDU), de cadre géo-institutionnel (naissance et développement des communautés de communes et syndicats mixtes) et de stratégies d'acteurs (du marquage au partage territorial, en relation avec la promotion de l'intermodalité).

### **Mutations démographiques, mutations sociales et politiques d'aménagement (Dumont, Ghékière, Houillon, Piedanna,)**

La baisse de la fécondité et celle de la mortalité aux âges les plus avancés ont pour conséquence une modification des structures par âge des populations qui évoluent dans le sens du vieillissement. Dès lors qu'elles sont entrées dans le processus de transition démographique, les populations vieillissent et celles qui ont terminé le processus en gardent la trace, révélée par la forme de leur pyramide. Ce phénomène global qui touche toute la planète, au Nord comme au Sud, ne se vérifie pas à toutes les échelles, le mouvement migratoire vient perturber ce processus, et alors que certains territoires souffrent d'un vieillissement accéléré, d'autres rajeunissent. Il en résulte des disparités spatiales importantes que les différents acteurs doivent prendre en compte dans la gestion des territoires. L'augmentation des personnes âgées nécessite l'adaptation ou la création de services, l'affaiblissement des classes d'âges les plus jeunes a d'autres conséquences. De la naissance à la mort, en zone rurale et surtout dans les villes, en matière de santé, d'éducation, de travail ou de loisirs, de déplacement et de logement, le flanc des pyramides des âges donne des indications précieuses, des informations nécessaires au développement des territoires. Le vieillissement démographique, la modification des structures familiales, les transformations de la structure sociale, les mutations de la composition des ménages et des familles changent les conditions d'accès au lieu de travail et aux équipements divers. Si le lien entre les transformations de la société et la mobilité sur le territoire est souvent bien perçu, il reste mal connu dans le détail. Par exemple la relation entre vieillissement démographique, la variation du nombre de ménages d'une part et la dynamique du parc de logements, celle des équipements et des services aux habitants des quartiers d'autre part reste à élucider. La recherche sur ces thèmes est stimulée par l'intérêt qu'elle suscite auprès des acteurs du territoire.

### **Politiques d'aménagement et jeu d'acteurs (Allain, Ginet, Mongin, Paris, Prévot, Stevens, Scarwell (cherch.ass.),)**

C'est ici la question de la cohérence territoriale qui est posée, et plus particulièrement du lien entre cohérence territoriale et développement. Cette question est au cœur du discours de l'aménagement du territoire et du discours de la planification urbaine, qu'elles qu'en soient les échelles. Empruntée à la physique (adhérence des molécules entre elles), la notion de cohérence territoriale renvoie à l'idée non pas seulement d'interaction entre les différentes composantes du territoire, mais à l'idée l'une de cohésion et d'une harmonie entre ces composantes. Dans un sens élargi, cette notion comporte l'idée de raisonnement logique, de rapport logique entre les idées par rapport à un but . On parlera alors de cohérence de projet ou, au moment de sa mise en œuvre, de cohérence des politiques

publiques. La cohérence est donc une appréciation sur le mode d'organisation d'un projet ou d'un territoire à la lumière d'un certain nombre de critères ou d'objectifs préalablement identifiés..

Elle renvoie plus largement aux questions ayant trait :

- au découpage des territoires, sachant que la cohérence de ce découpage prend son sens au regard de sa capacité à faciliter la mise en œuvre d'un projet,
- à l'organisation et au « sens » des territoires (certaines organisations spatiales s'avérant plus cohérentes que d'autres ou plus cohérentes à certaines époques qu'à d'autres)
- à la démarche de projet, dont la cohérence est liée à l'articulation et à l'enchaînement logique des différentes phases et des différentes échelles.
- à la pertinence des politiques publiques, et aux discordances possibles entre la cohérence du projet et les conditions de sa mise en œuvre.

Si la question de la cohérence territoriale mérite d'être reposée et approfondie, c'est notamment parce que les impératifs du développement durable dans les politiques territoriales sont désormais le critère privilégié d'appréciation de la cohérence. En effet, si la cohésion sociale ne produit pas forcément de la cohérence de projet (l'adoption de choix consensuels par les acteurs d'un territoire ne préjuge en rien de la pertinence de ces choix), la cohérence territoriale sera évaluée certes à l'aune des critères habituels mais aussi de plus en plus à la capacité des projets, des politiques publiques et des systèmes de gouvernance à créer de la dynamique territoriale, c'est-à-dire simultanément à susciter de la création de richesses, à fabriquer de la cohésion sociale et à optimiser les ressources naturelles.

### **Axe 3. RISQUE ET ENVIRONNEMENT : PROCESSUS, GESTION ET AMENAGEMENT**

*(Les noms des chercheurs particulièrement concernés par une thématique sont indiqués entre parenthèse, mais ceci ne doit pas être interprété comme un système figé et cloisonné. La structure indiquée est appelée à évoluer en fonction de l'avancée des thématiques au cours de la période quadriennale).*

Les risques naturels (notamment les inondations, les risques côtiers, les mouvements de terrain ...) et les risques technologiques (industriels, transports de matières dangereuses ...), peuvent affecter durablement certains territoires, ainsi que de nombreux exemples récents l'ont mis en exergue, et ce, d'autant plus que faisaient défaut les mesures de prévention et de précaution minimales.

Deux types de territoires sont privilégiés dans nos questionnements : d'une part, les territoires soumis à de fortes contraintes environnementales et à de fortes pressions dans le cadre du développement socio-économique (zones inondables, espaces côtiers...) et d'autre part, les espaces soumis à des options de développement ou de préservation antagonistes (espaces verts dans les villes, espaces périurbains, biodiversité et exploitation forestière ...). Dans ces territoires, la conjugaison de forts aléas naturels et anthropiques, associée à l'importance des enjeux, et parfois à une faible prise de conscience et donc une faible capacité de réaction face à la crise, provoque l'émergence de territoire à risques. Nous privilégions aussi l'étude des espaces préservés (forêts, jardins), en particulier dans le contexte de projet de territoire (parc naturel régional, opération grand site, pays...). En effet, face au renforcement des contraintes environnementales, la préservation d'espaces peut parfois apparaître comme un élément positif dans les politiques de développement des territoires.

Par ailleurs, dans le cadre d'une collaboration avec l'ensemble des chercheurs du laboratoire et d'autres chercheurs en sciences sociales (économiste, sociologue, juriste) et sciences de la nature ou de l'ingénieur (géologue, écologue..) nous proposons de mettre l'accent sur quatre thématiques en

s'appuyant sur un pôle de compétences scientifiques et technologiques (axe 3) appliquées aux risques et à l'environnement.

**Aléas : processus et dynamiques** (O. Blanpain, E. Bonnet, P. Lahousse, E. Masson, G.Pierre, P-G. Salvador, Ph.Deboudt)

Le thème « aléas » a pour objectif d'évaluer et de modéliser l'aléa, qu'il soit lié à des processus d'origine anthropique (pollutions, industries, transport de matières dangereuses ...) ou naturelle (hydrologie, mouvements de terrain, érosion des côtes ...). Cette richesse thématique démontre notre capacité à répondre à des questionnements spécifiques dans le domaine des risques mais surtout à ceux, plus complexes, qui résultent de l'interaction, de la conjonction, entre plusieurs aléas naturels et/ou anthropiques.

L'analyse des processus et dynamiques de l'aléa privilégie l'usage des outils de la Géomatique (SIG, télédétection, géostatistiques, modélisation, MNT ...) en relation avec la réalité de terrain (topographie, enquêtes ...). Ces techniques permettent d'intégrer la dimension spatio-temporelle de l'aléa dans une analyse multiscalaire (du quartier à la ville, du cours d'eau au bassin versant ...) et d'analyser les dynamiques de l'aléa dans les territoires (transferts hydrologiques, flux polluants, transport des matières dangereuses ...). Les approches sont développées à différents pas de temps, allant du court terme (crues torrentielles, explosions, lessivages des polluants urbains ...), au long terme (évolutions des corridors fluviaux, des formes de reliefs ...) en passant par le moyen terme (gouvernance des territoires, réglementation, modification de l'occupation des sols ...); leur emboîtement et leurs dynamiques étant considérés comme une composante importante de la diffusion de l'aléa dans l'espace.

**Vulnérabilités : évaluation et représentations** (E. Bonnet, P. Deboudt, E. Masson, Ph. Lahousse)

Dans le domaine des risques, la vulnérabilité est classiquement définie comme la capacité d'endommagement (pour les biens et les activités) ou de préjudices (pour les personnes) des enjeux exposés à l'aléa. Il s'agit également de la capacité de réponse des sociétés à des crises potentielles. La vulnérabilité traduit alors la fragilité d'un système dans son ensemble, et de manière indirecte sa capacité à surmonter la crise provoquée par un aléa. Une société inconsciente du risque aura a priori une résilience moindre (surprise, colère face aux marées noires, aux écroulements de falaises, aux inondations...).

Les recherches sur le thème de la vulnérabilité ont pour objectif de comprendre, d'identifier et de démontrer les différenciations spatiales et sociales de la représentation du risque dans les processus de construction des vulnérabilités. Cela passe par l'analyse des conséquences du risque sur les espaces dits naturels et urbanisés (aspects quantitatifs et qualitatifs) en tenant compte des jeux d'acteurs et de l'évaluation des politiques environnementales.

L'analyse des jeux d'acteurs et des modes de gouvernance renvoie au positionnement des acteurs face aux risques à l'intérieur de ces territoires (formes de coopérations, logiques de développement, pertinence des échelles de décision, gestion de crise et de post-crise ...). L'évaluation des politiques environnementales, quant à elle, concerne les modalités de recueil ou d'élaboration des données environnementales (dans les trois grands domaines naturels : eau, air et sols ; et sur la biodiversité : espaces et espèces) et des données relatives aux dynamiques socio-économiques des territoires.

Le concept de développement durable influence de plus en plus les protocoles de collecte et d'expertise des données environnementales par les principaux acteurs de la gestion des territoires. Son intégration dans les différentes politiques de développement accompagne la prise en compte des risques (prévention, réparation...) dans les outils réglementaires d'aménagement et leurs applications

(SCOT, PLU, PPR, PPI, Chartes de Pays ...). L'évaluation des vulnérabilités repose ainsi sur la perception du risque par les acteurs et les populations, sur la capacité de résilience des systèmes socio-économiques et sur l'élaboration de mémoires environnementales.

### **Forêts : analyse des sylvo-anthroposystèmes** (J-J. Dubois, E. Glon, C. Hinnevinkel)

Les milieux forestiers constituent à la fois des écosystèmes complexes d'un point de vue naturaliste mais aussi des environnements largement façonnés par les êtres humains. Ils représentent également des espaces vulnérables vis-à-vis de risques naturels et/ou anthropiques (tempêtes, incendies, surexploitation ...). Leur situation actuelle dépend souvent d'empreintes passées et de multiples influences historiques, en particulier à travers leur gestion par les sociétés. L'analyse des forêts est donc envisagée dans ses dimensions géo-historiques et aussi par rapport à des enjeux plus actuels : économiques (exploitation, loisirs ...), patrimoniaux (domaines publics et privés ...) et environnementaux (cadre de vie, biodiversité ...).

Un territoire forestier résulte souvent d'un processus de décisions tentant d'associer différents acteurs aux intérêts souvent divergents et déployant leurs activités à différentes échelles spatiales. Chacun des groupes d'acteurs œuvre bien souvent du local au global pour faire valoir ses intérêts et ses propres idées à propos des forêts. Les forêts font donc l'objet d'une sollicitation importante sous de multiples formes (préservation, déforestation, reforestation ...) qui traduisent la variété et l'évolution historique de leurs vocations, posant ainsi le problème de leur durabilité. Dans le cas de la France, par exemple, les usages sont clairement multifonctionnels. Le respect de la biodiversité (conservation et préservation) ainsi que les aspects culturels et sociaux sont parfois difficiles à concilier avec une exploitation économique des massifs forestiers. Notre objectif est de travailler sur ces différentes facettes, d'en mettre en évidence les réalités concrètes mais aussi les limites. Comprendre ces situations et les interpréter passe par l'étude des socio-systèmes impliqués directement ou indirectement dans la gestion des espaces forestiers.

### **Aménagement : Géomatique et aide à la décision** (O. Blanpain, E. Bonnet, P. Lahousse, E. Masson).

L'aménagement peut se définir comme la mise en œuvre d'une succession de décisions appliquées à la gestion et au développement des territoires. Leur gestion durable impose la prise en compte de multiples critères environnementaux (milieux naturels, urbains, socio-économiques, risques ...) et de nombreuses contraintes techniques (modélisation, aide à la décision ...) concernant la mise en œuvre d'actions efficaces et adaptées à la complexité des socio-systèmes dans leurs milieux (naturels, culturels ...). Il est donc nécessaire de développer des méthodologies décisionnelles capables d'en intégrer les différentes dimensions spatiales et temporelles et de proposer des solutions pertinentes à différents niveaux scalaires (quartier, ville, intercommunalité, région ou encore impluviums, corridors fluviaux, bassins versants ...).

Nous proposons donc d'analyser les fonctionnements et les dysfonctionnements environnementaux des territoires, à différentes échelles du quartier au bassin versant, à travers une expertise de terrain aboutissant à une modélisation basée sur une démarche systémique. L'environnement est ainsi considéré comme un ensemble de systèmes et de sous-systèmes interconnectés et affectés par des processus de crises, de régulations, de rétroactions ... La mise en place de systèmes d'aide à la décision pour la gestion de l'environnement et l'aménagement des territoires requiert ainsi le traitement et l'intégration des données à références spatiales (MNT, BDG, imagerie ...) dans des modèles multicritères, des SIG et n'échappe pas à l'évaluation de l'incertitude tant de la mesure que de la modélisation des processus observés.